


## INFORMATION DES PATIENTS CONCERNANT LES TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

 En tant que patient, vous allez bénéficier d'une consultation ou faire l'objet d'une hospitalisation au sein de la Polyclinique méditerranée, membre du groupe ELSAN. A ce titre, **vos données à caractère personnel, d'identification et de santé, vont faire l'objet d'une collecte et d'un traitement** pour permettre d'assurer votre prise en charge.

La polyclinique et le groupe ELSAN s'engagent à traiter l'ensemble de vos données collectées de manière conforme aux textes applicables à la protection des données à caractère personnel (**Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Européen Général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données**).

### Quelles données sont collectées ?

Vos données à caractère personnel – comprenant vos données relatives à **vos données relatives à votre état civil, votre vie personnelle, vos données financières et vos données de santé** – sont collectées et traitées dans le cadre de votre accès aux services de soins délivrés par l'établissement.

### Qui peut accéder à vos données ?

Vos données à caractère personnel, en ce compris vos données de santé, sont destinées à l'établissement et au groupe ELSAN (sous un format pseudonymisé) et ne seront traitées que par des personnes habilitées à les traiter au regard de la nature de leurs fonctions (les équipes médicales, soignantes, d'analyse et de recherche, et administratives qui participent à votre prise en charge).

En fonction des nécessités liées à votre prise en charge, vos données peuvent également être transmises à :

- Des laboratoires d'analyses et de biologie médicale,
- Des centres d'imagerie médicale pour permettre la réalisation des examens nécessaires,
- Votre mutuelle ou au centre gestionnaire de votre régime d'assurance maladie pour l'instruction d'une demande de prise en charge, puis à l'issue de votre séjour pour qu'il puisse être facturé aux organismes payeurs et que vos droits au remboursement soient liquidés,
- D'autres établissements de santé, si vous êtes transféré(e) vers l'un de ces établissements et ceci afin que les équipes médicale et soignante qui vous accueillent puissent disposer de toutes les informations nécessaires à la continuité des soins et à votre prise en charge,
- Votre médecin traitant, afin de lui communiquer les informations nécessaires à votre suivi médical.

*A l'occasion de votre prise en charge, vous pouvez demander la création de votre **DMP –(Dossier Médical Partagé)** ou elle vous sera proposée, afin de faciliter la coordination, la qualité et la continuité des soins entre les professionnels de santé qui vous soignent.*

*Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser aux professionnels de santé qui participent à la prise en charge ou consulter la brochure d'information du DMP le site [dmp.gouv.fr](http://dmp.gouv.fr).)*

### Combien de temps vos données sont conservées ?

- Données médicales et administratives : **30 ans** à compter du dernier passage (séjour ou consultation externe au sein de l'établissement).
- Données transmises aux laboratoires d'analyses / radiologie externes : **5 ans** à compter de la dernière intervention sur votre dossier.

A l'issue de la période de conservation de vos données, celles-ci sont supprimées.

✖ **Recours à un hébergeur agréé / certifié de données de santé**



Vos données sont stockées dans les locaux de la Polyclinique Méditerranée, ainsi qu'auprès **d'un hébergeur agréé / certifié de données de santé** au sens des dispositions de l'article L 1111-8 CSP. Vous disposez d'un droit d'opposition à cet hébergement que vous pouvez exercer dans les conditions décrites ci-après.

✖ **Quels sont vos droits sur vos données ?**



**Vous bénéficiez :**

- **d'un droit d'accès** à vos données à caractère personnel et du droit à en demander la **rectification** ;
- **d'un droit d'opposition et de suppression** de vos données à caractère personnel ;
- **d'un droit de communiquer** vos directives concernant le sort de vos données à caractère personnel après votre mort.

Vous pouvez obtenir communication des données vous concernant en vous adressant au médecin responsable de l'information médicale dans l'établissement ou directement à l'adresse électronique suivante [contact@polycliniquemediterranee.fr](mailto:contact@polycliniquemediterranee.fr) ou par l'intermédiaire du praticien responsable de votre prise en charge au sein de l'établissement.

**Vous disposez également :**

- **du droit de solliciter une limitation du traitement** ;
- **d'un droit à l'oubli et à l'effacement numérique** ;
- **d'un droit à la portabilité de vos données.**

Pour exercer l'ensemble de vos droits, vous pouvez vous adresser en fournissant une copie d'un justificatif de votre identité et selon votre choix auprès :

- du médecin qui s'est assuré de votre prise en charge ou du médecin responsable de l'information médicale de l'établissement.
- du responsable qualité (correspondant dpo de l'établissement), membre de l'équipe déléguée à la protection des données de l'établissement), par mail à l'adresse [contact@polycliniquemediterranee.fr](mailto:contact@polycliniquemediterranee.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Responsable Qualité- Polyclinique Méditerranée - Avenue d'Argelès-66000 PERPIGNAN
- du délégué à la protection aux données du groupe ELSAN à l'adresse électronique suivante [dpo@elsan.care](mailto:dpo@elsan.care) ou par courrier au 58 bis rue la Boétie 75008 PARIS.

*Pour toute question relative à la protection des données ou en cas de difficulté sur l'exercice de vos droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection aux données du groupe ELSAN et de l'établissement. Il vous est également possible d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, **la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'information sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))**.*

